

OBJET

DÉLIBÉRATIONS

Séance du Mercredi 17 septembre 2025, à 21h

Présents :

MM. PARIS, JALADE, GARRIGUES, ROITERO, DOMENECH, AMADO MARTINEZ,
M. SOLLIE, C. DURAND, R. VIAROUGE, J. PACE.

Excusés :

CALMELS, MALIE, ALBIMET. (1 pouvoir)

Secrétaire : M. SOLLIE

Ordre du jour :

SIAEP des RIVES du TARN : Avis favorable au transfert de compétence "Assainissement"
au 1^{er} janvier 2026. (11 pour)

Vente parcelle communale à Lentin : au prix de 50€, pour 13 m² (11 pour)

R. P. Q. S. : Validation du rapport sur l'assainissement de 2024. (11 pour)

Enquêtes publiques : à mettre en place, pour la vente de chemins ruraux : au Cayla
et au Bladenq, au prix de 3€ le m², avec frais de notaire et
de publicité légale à la charge de l'acquéreur.
Pour les 2 échanges de chemins, à l'Issartou et au Bouscaillon ;
pas de prix de vente établi, frais de notaire et publicité légale pris en
charge par moitié moitié avec les acquéreurs. (11 pour)

Décision Modificative : Augmentation de crédits à la ligne comptable 203 "Frais d'études"
pour 500€ (Budget Communal).
• Augmentation de crédits aux lignes d'amortissement pour 440€ (Budget
Boulangerie) (11 pour)

Boulangerie : Arrivée d'un nouveau boulanger, en octobre. Etablissement d'un bail
commercial. Prix du loyer mensuel 900€ HT, avec indexation.
Le 1^{er} mois, l'entretien du matériel est à la charge de la commune.
Prix de location du logement du 1^{er} étage : 720€ (11 pour)

Location Salle Mairie : au 1^{er} octobre 2025 : nouveau tarif 50€ (11 pour)